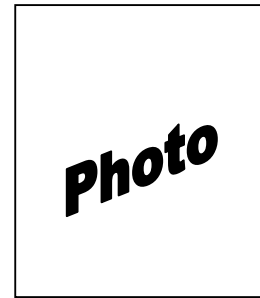




SEVRAN PLONGEE

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

SAISON 2024



NOM :	Prénom :
Adresse :	Code Postal :
Ville :	E-MAIL :
Téléphone :	Portable :
Date de Naissance :	Nationalité :
Lieu de Naissance :	Profession :

Niveau du plongeur :

Les formations proposées au club:

Nous vous accompagnons pour :

Niveau 1 : <input type="checkbox"/>	Niveau 3 : <input type="checkbox"/>	Initiateur : <input type="checkbox"/>
Niveau 2 : <input type="checkbox"/>	Nitrox : <input type="checkbox"/>	Niveau 4 : <input type="checkbox"/>
PA 40 : <input type="checkbox"/>	RIFAP : <input type="checkbox"/>	PSC1 : <input type="checkbox"/>

- Nombre de plongées validées :

Je demande mon inscription à SEVRAN PLONGEE pour la saison 2023/2024 et règle ma cotisation soit :

Adhésion jeunes (14 à 17 ans) :	155 €	<input type="text"/>
Adhésion à partir de 18 ans :	180 €	<input type="text"/>

Je souhaite passer mon diplôme de N1 avec le club, je rajoute 25 € à ma cotisation.

Les membres de l'association doivent respecter les règles d'hygiène et de sécurité de la piscine et de la plongée sous-marine, se conformer aux règlements de SEVRAN PLONGEE et de la FFESSM, Ils doivent à tout moment, et notamment lors des déplacements, avoir un comportement qui ne puisse en aucun cas nuire à la bonne réputation de SEVRAN PLONGEE. Je déclare exact tous les renseignements ci-dessus.

J'autorise, je n'autorise pas (rayer la mention inutile)

la diffusion de photos où j'apparaît sur le site internet et Facebook Sevrans Plongée.

Signature :

Fait à Sevrans le 2024

Pièces à joindre à votre bulletin d'inscription :

- * Montant de la cotisation (licence fédérale comprise et assurance)
- * Certificat médical modèle FFESSM(C.A.C.I)
- * Autorisation des parents ou du tuteur pour les moins de 18 ans (âge minimum requis 14 ans)
- * Pour les nouveaux adhérents joindre une copie de vos diplômes à votre bulletin d'adhésion et une photo d'identité

IMPORTANT (cocher les cases correspondantes) :

LA LOI SUR LE SPORT 84-610 MODIFIEE IMPOSE A TOUT GROUPEMENT SPORTIF:

« L'OBLIGATION D'INFORMER LEURS ADHERENTS DE LEUR INTERET A SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE DE PERSONNE AYANT POUR OBJET DE PROPOSER DES GARANTIES FORFAITAIRES EN CAS DE DOMMAGE CORPOREL »

Du seul fait de votre licence vous ne bénéficiez que de la garantie « Responsabilité Civile », Si vous êtes victime d'un accident, **VOUS NE SEREZ PAS ASSURE**, nous pouvons vous proposer 3 garanties (ou autres chez Cbt Lafont)

(Loisir 1 pour 22€, loisir 2 pour 27€, loisir 3 pour 45,50€)

Nous pouvons, si vous le désirez intégrer cette garantie directement à votre licence après que vous ayez pris connaissance des garanties sur le site du Cbt Lafont.

- Je ne désire pas adhérer à une assurance
 J'accepte d'adhérer à l'assurance suivant
- Loisir 1 pour 22€ Loisir 3 pour 45,50€
 Loisir 2 pour 27€

Et je rajoute cette somme à mon adhésion au club de Sevrans Plongée